

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration IMOCA – 17 juillet 2025

17h00

Date : Jeudi 17 juillet 2025 – 17h00

Durée : 17h00 – 19h25

Lieu : En Visio Conférence

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antoine MERMOD / Benjamin DUTREUX / Yoann RICHOMME / Boris HERRMANN / Sébastien SIMON / Violette DORANGE / Philippe LAOT/ David SINEAU

PRESENTS : Antoine MERMOD /Sébastien SIMON / Yoann RICHOMME / David SINEAU / Violette DORANGE

EXCUSES : Benjamin DUTREUX / Philippe LAOT

ABSENT: Boris HERRMANN

Muriel Lamy et René Boulaire : dans le cadre de leur fonction

1. Introduction

Antoine Mermod ouvre la séance en remerciant les membres présents pour leur disponibilité. Il propose deux prochaines dates pour les réunions du Conseil d'Administration : le jeudi 25 septembre et le jeudi 27 novembre 2025.

2. Administration

Validation du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil d'Administration

Le document a été envoyé par courrier électronique à tous les membres. Il est validé à l'unanimité par les personnes présentes et sera publié dans l'espace membre du site IMOCA.

Courrier de Louis Duc

Sujet non évoqué lors de cette réunion. Sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

3. Communication et marketing

Partenariats et développement de la visibilité

Les membres présents du CA ont échangé autour de la nécessité d'augmenter le retour sur investissement des projets et des options possibles pour mieux communiquer. Antoine a donc mis en place la recherche active d'un partenaire titre pour la Classe.

Relation avec Virtual Regatta

Ce sujet a déjà été évoqué lors de la dernière réunion et Antoine en fait un résumé pour les membres absents ce jour-là :

- Aucun accord n'encadre l'usage de la marque IMOCA, des images des bateaux ou des skippers dans les jeux en ligne.
- Historiquement, VR a participé à la notoriété de la Classe. Toutefois, et après 15 ans, il est temps de formaliser et éventuellement de monétiser un accord.
- Une réflexion est engagée pour structurer un partenariat sur quatre ans avec VR. L'objectif n'est pas tant financier que stratégique : faire reconnaître et encadrer l'utilisation de la marque, créer une communauté engagée et proposer des activations attractives pour les sponsors. Et Peut-être ouvrir la voie à la valorisation de droits d'image pour les skippers.

Les discussions avec VR sont en cours

4. Développement durable

Aucun point n'a été abordé sur ce thème lors de cette réunion.

5. Courses

Vendée Globe : Autonomie énergétique - convention

Le comité sportif présente au CA une proposition visant à concilier autonomie énergétique et sécurité à bord des IMOCA dans la perspective du prochain Vendée Globe. Il est proposé d'autoriser 120 litres de gasoil répartis en deux réservoirs de 60 litres :

- 60 litres pour usage libre (permettant des charges régulières),
- 60 litres pour secours uniquement.

Les pénalités seraient liées à l'usage du **réservoir de secours**, avec des modalités progressives à définir (splitter le réservoir en 3 x 20 litres ?).

Le Conseil d'Administration soutient cette approche, considérant que la transition vers le zéro fossile doit être progressive (test des process), réaliste et fondée sur la sécurité des marins.

Un échange tendu avec Alain Leboeuf, président du Département de la Vendée et organisateur du VG, a eu lieu lors de la réunion prévue avec Antoine et David à l'issue de la conférence de presse de la Vendée Arctique. Ce dernier a souhaité bousculer l'ordre du jour de la réunion pour évoquer une interdiction totale du moteur thermique dès 2032, sans concertation avec la Classe. Antoine et David ont réussi à convaincre Alain Leboeuf de reporter cette annonce, évoquant le fait qu'il fallait déjà réussir à mettre en place une transition énergétique pour 2028.

Le CA rappelle que de telles décisions doivent être prises collectivement, en Assemblée Générale, dans le respect de la démocratie interne et de la réalité technique des bateaux. De plus, il est rappelé que nous faisons une course à la voile et non au moteur et que la notion de sécurité est au cœur du jeu.

Vendée Globe – Redevance

Les organisateurs du Vendée Globe ne souhaitent pas revoir à la hausse la redevance versée à l'IMOCA. Antoine évoque le fait qu'aujourd'hui nous sommes solides et en meilleure posture pour tenir des positions. Il faut définir les points à défendre. Il est également évoqué l'idée de se faire entourer pour être mieux armés en matière de négociation.

Route du Rhum – Inscriptions

Le prochain avis de course de la Route du Rhum prévoit une forte augmentation des frais d'inscription (de 25 000 à 30 000 €), ce qui suscite l'inquiétude de la Classe.

Antoine Mermod rappelle que l'IMOCA a la possibilité de gérer elle-même les inscriptions afin de peser dans la négociation. L'idée d'un front commun avec d'autres classes est également évoquée.

Le CA souligne l'importance de limiter l'inflation et de protéger les intérêts des skippers. Obtenir des contreparties en échange de ces hausses (ex : disposer d'un IMOCA Waypoint idéalement situé sur le village, une meilleure visibilité médiatique lors de l'arrivée des premiers IMOCA, services adaptés...) serait une bonne idée car Antoine relève les difficultés des organisateurs à financer leurs courses dans le contexte économique actuel. En tous les cas, la position de l'IMOCA sera de montrer son mécontentement face à cette augmentation qui pèse encore une fois sur les coureurs.

Retour à la Base

Des discussions sont en cours pour une co-organisation de la course Retour à la Base avec l'Agglomération de Lorient.

La collectivité est très investie dans le projet, et la subvention attendue devrait permettre de couvrir une organisation en toute sécurité avec un peu de communication. Cela dépendra de l'amplitude que l'on souhaite donner à la course. Nous serons déjà sous les feux de la Transat Café L'Or donc il n'y aura pas besoin d'activer beaucoup, contrairement à une course organisée en juin.

6. Technique

Partenariat avec Yanmar

La société Yanmar a proposé un partenariat.

Le CA dit que ce partenariat doit être axé sur la mise en place de projets liés à la transition énergétique, l'autonomie énergétique ou aux évolutions de motorisation des IMOCA et des bateaux annexes (semi-rigides, par exemple)

Antoine va mettre au courant la SAEM Vendée avant de valider le partenariat afin d'éviter toute mauvaise interprétation de leur part.

Dessalinisateurs

Un débat a lieu autour de la règle actuelle imposant un dessalinisateur à la fois électrique et manuel. A ce jour, il n'existe qu'une seule référence sur le marché. Est-ce bien ce que l'on veut ? La proposition portée par Sébastien Simon suggère de permettre un dessalinisateur principal électrique à poste, offrant une meilleure performance énergétique (nombre de litres qu'il produit vs ce que l'appareil consomme), du confort mais du poids également. Le dessalinisateur de secours, lui, répondrait à la règle.

René Boulaire rappelle que la règle actuelle avait été simplifiée lors de la dernière AG. Cependant, une révision est envisageable si elle s'avère pertinente techniquement et équitable sportivement. La cellule technique établira un rapport, et un vote du CA par correspondance sera organisé sur cette base.

7. Prochaines réunions

Les prochaines réunions du Conseil d'Administration sont fixées aux dates suivantes :

- Jeudi 25 septembre 2025
 - Jeudi 27 novembre 2025
-

Clôture de la séance à 19h25.